ECOLE SAINT DOMINIQUE **2025/2026**

Place du 11 novembre

84380 MAZAN

**CONTRAT DE SCOLARISATION**

 Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l’établissement assure la scolarisation de :

nom, prénom de l’ élève : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

 Monsieur et Madame . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .,

attestent avoir pris connaissance du règlement intérieur, du projet éducatif et du règlement financier (scolarité, cantine, garderie, sorties scolaires...) de l’école SAINT DOMINIQUE, ils déclarent les accepter sans réserve et inscrire leur fille, fils, dans l’établissement pour l’année scolaire 2025/2026.

 L’école Saint Dominique, représentée par Monsieur Bertrand SANTELLI, chef d’établissement, accepte cette inscription et s’engage à assurer la scolarisation de l’enfant cité ci-dessus.

 D'autre part, Monsieur et Madame . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . s’engagent à acquitter la contribution des familles liée au fonctionnement de l’établissement (scolarité), ainsi que toutes dépenses relatives aux activités para et périscolaires (cantine, garderie et activités culturelles) dont leur enfant aura bénéficié.

 La ré-inscription dans l'établissement ne se fait pas par tacite reconduction d'une année sur l'autre. L'établissement se réserve le droit de ne pas ré-inscrire un élève en cas de rupture du lien de confiance avec la famille, de non respect du projet éducatif ou du règlement intérieur.

Annexes jointes au dossier d'inscription :

* projet éducatif de l'établissement
* règlement financier
* règlement intérieur

 Signatures des parents

 précédées de la mention

 « Lu et approuvé »

*Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l’Enseignement catholique,* ***vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l’Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales****, et pour les finalités suivantes :*

· *Au Secrétariat Général de l’Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l’Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l’Education nationale à des fins de recensement des effectifs.*

*· A l’Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d’Information de l’Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l’enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l’élève sont transmises à l’UGSEL, Fédération sportive éducative de l’enseignement catholique, lorsque l’établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l’élève aux activités qu’elle organise,ainsi qu’aux directions diocésaines et/ou services académiques de l’Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.*

· A l’APEL, association des parents d’élèves de l’enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association.

*- Les mairies des communes de résidence, les conseiller d'information et d'orientation, les agents habilités des collectivités locales, organismes de sécurité sociale, les caisses d'allocations familiales, l'association des parents d'élèves et l'organisme de gestion de l'école sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.*

*Conformément à la loi informatique et liberté, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au chef d'établissement. »*

NB : 1 exemplaire par enfant scolarisé et par année scolaire.